

La Maison du Commerce Equitable



Lettre mensuelle aux adhérents de la *MCE*

Novembre 2006

**Expo vente vêtements Azimut
avec Artisans du Monde le
samedi 18 novembre**

Sommaire

- Formation sur les labels et les marques du commerce équitable
- Bilan de l'action Kokopelli
- Votre avis sur les produits nous intéresse
- Les agrumes d'Hélène Romanini & Jean-Noël Falcou sont de retour
- Les paniers artisanaux du Bangladesh
- Un avis d'Artisans du Monde Gard
- Campagne d'action : l'Europe est vache avec l'Afrique

Formation sur les labels du commerce équitable

Nous allons proposer, au début, le 2 décembre une formation de 2H sur la notion de "garantie" pour le consommateur dans les filières équitables. Cette présentation sera l'occasion d'approfondir les modes de fonctionnement des organismes de certifications et l'écho que le livre de Christian JACQUIAU a eu dans la presse ces derniers mois.

Pour participer à cette formation, il faudra vous inscrire si vous êtes intéressé(e)s et disponibles au magasin afin de préparer le tirage des documents nécessaires.

Samedi 2 déc. de 13h à 15h à la MCE.

Bilan de l'action Kokopelli

La somme de 163,20€ a été collectée. Le CA a décidé le versement d'un complément de 136,80€ pour qu'un chèque de 300 € soit expédié cette semaine à Kokopelli. Merci de votre soutien.

Votre avis sur les produits nous intéresse...

Nous avons besoin de votre avis sur les produits de la MCE. N'hésitez pas à en parler aux bénévoles qui tiennent les permanences : vos remarques seront notées scrupuleusement et les commandes en direction des plates-formes en tiendront compte (pour les produits du Sud) et nous passerons un petit coup de fil aux producteurs locaux quand ils sont concernés. Bien entendu, vos avis sont requis, même s'ils sont positifs ... les compliments à relayer sont aussi importants que les critiques sur le goût, l'emballage ou la fraîcheur. Alors, cher(e)s adhérent(e)s, échangeons nos avis.

Les clémentines et les oranges s'annoncent

Hélène et Jean Noël nous annoncent la récolte prochaine des clémentines, citrons et oranges amères. Les livraisons de clémentines vont même pouvoir commencer la semaine du 20/11/06.

Pour les citrons, il faudra attendre encore un peu pour une bonne maturité: nous ne pourrons les goûter qu'à partir du 04/12/06

Et pour les oranges amères, ce ne sera qu'en 2007 à compter du 15 janvier.

Les sachets sont de 2 Kg pour les clémentines, 1 Kg pour les citrons, 2 Kg pour les oranges amères.

Edito

Avec le retour de l'automne s'annonce le retour des travaux à la MCE.

Nous allons améliorer l'éclairage d'une partie des rayonnages pour améliorer le confort des adhérents et des bénévoles. Le samedi 11 novembre qui est aussi un jour de fermeture, résonnera du bruit de la scie et de la visseuse.

L'autre gros investissement que nous allons faire est l'achat d'un poêle à bois : c'est l'énergie qui nous semble le mieux adaptée aujourd'hui au chauffage, car elle est renouvelable. Bien entendu nous avons pris un équipement signé "flamme verte" : ce label permet d'espérer un rendement maximum lors de la combustion pour un rejet minimum de CO/CO2. L'installation se fera là aussi le 11 novembre. Dès la semaine suivante, l'odeur du feu de bois vous accueillera au magasin (en même temps que la ou le bénévole de permanence bien entendu) et il vous sera demandé de bien tirer la porte derrière vous pour ne pas gaspiller l'énergie produite.

Le bois sera approvisionné auprès du CAT de Plascassier qui nous fera la livraison et le rangement dans la cour.

Nous avons manqué la rentrée de septembre pour nos devoirs d'éducation populaire en direction des consom'acteurs... une première formation est prévue le 2 décembre (cf. ci contre). N'oubliez pas de vous inscrire si vous voulez savoir les positionnements au niveau des méthodes entre les 2 grandes structures qui distribuent les produits du commerce équitable.

Pour l'équipe de la MCE
Patrick RIBAS

La vie de l'association

Des nouvelles des producteurs

Membre associé



Association loi 1901 enregistrée à la préfecture du Grasse sous le N°19616
Magasin 25 rue de la Liberté à Mouans-Sartoux Tél.: 04 9375 1405
ouvert du Jeudi au Samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h
Siège 532 avenue de Grasse à Mouans-Sartoux Tél.: 04 9292 0440

web:<http://perso.wanadoo.fr/m.c.equitable> mél: mce.mouans@orange.fr

Les paniers de la coopérative DHAKA Handicraft



Pays de production: Bangladesh

Dhaka Handicraft est une organisation qui travaille au Bangladesh depuis 1974 sous le nom initial d'EDM Handicraft, en collaboration avec le département des services sociaux du gouvernement Bengalais. Leur activité s'effectue en particulier avec les habitants des zones rurales du pays. Actuellement elle implique directement 1 700 familles d'artisans pour un total d'environ 7 500 personnes.

Les producteurs sont organisés en coopératives, chacune d'elle désignant son propre représentant auprès de Dhaka Handicraft.

Dhaka Handicraft propose aux groupes d'artisans divers services comme l'aide à la production, le contrôle qualité, le développement de nouveaux produits, et la formation à la gestion des groupes. La plus grande partie des fonds sont réinvestis dans des projets en faveur des populations rurales et des groupes en grande difficulté. En proposant des solutions aux problèmes d'habitat, de manque d'eau potable et de services d'hygiène, Dhaka Handicraft joue un rôle important dans la tentative des artisans bengalais de s'affranchir des situations d'indigence et d'élever leur niveau de vie.

Produits: Bambou, paille, terre cuite, bois et jute, sont les matériaux que les habiles mains des artisans savent transformer en produits de jolie facture comme des paniers, des vases, porte CD, diffuseurs pour aromathérapie, plateaux (mais vous ne trouverez pour le moment que les paniers au magasin ...)



Transparence
prix: Vente 8,05€

Achat	3,44 €
Marge mce 41%	3,29 €
Tva 19,6%	1,32 €

Mention "Equitable", et tout est résolu? (un article d'AdM du département du GARD)

Quand on parle de commerce équitable, peut-être faudrait-il préciser **commerce plus équitable** pour éviter les reproches, fondés, qui sont faits sur la garantie de l'équité, son application à l'ensemble des acteurs de la filière (intermédiaires, transports, emballage, transformation) comme à l'ensemble des ingrédients d'un produit.

Ces critiques reprises notamment dans l'ouvrage de Christian JACQUIAU "Les coulisses de la distribution" doivent elles pour autant nous amener à considérer que **puisque ce n'est pas 100 % équitable, notre action et nos projets n'ont plus lieu d'être ?** Ce serait jeter le bébé avec l'eau du bain.

Bien entendu, coller une étiquette "commerce équitable" ne suffit pas. La question de la garantie et de la labellisation (avec des contrôles indépendants sur la base de normes formalisées) reste posée. Bien entendu, cette même étiquette ne s'applique pas toujours aux conditions dans lesquelles le produit a été transformé, transporté, emballé et encore moins à celles dans lesquelles il est vendu quant cela se passe dans une grande surface.

Il faut bien un jour mettre les mains dans le cambouis pour savoir comment fonctionne le moteur et tenter de le réparer. C'est un peu ce que nous faisons à la MCE (et ce que fait Artisans

du Monde), conscients des limites de l'exercice. Mais notre objectif est surtout de permettre à chacun de **s'interroger sur sa démarche de consommateur** et sur les conséquences de ses choix **sans jouer sur la culpabilité mais sur la responsabilité.**

Notre objectif est aussi de contribuer, modestement, à poursuivre le débat en sachant que cela ne transformera pas instantanément et profondément les relations commerciales dans le monde. Mais **il faut bien commencer un jour** et les adhérents de la MCE permettent de le faire.

Campagne d'action

Nous demandons à la Commission européenne ainsi qu'aux gouvernements français, belge et luxembourgeois :

- **l'arrêt de toutes les formes directes et indirectes d'aide à l'exportation** des produits agricoles ainsi que l'élimination des excédents par la mise en place de mesures de maîtrise de l'offre en adéquation avec la demande
- la **reconnaissance et le respect du principe de souveraineté alimentaire**. Cela signifie notamment que chaque pays africain doit pouvoir protéger son agriculture. Ce principe doit être pris en compte dans le cadre des négociations en cours d'Accords de Partenariat Economique (APE) entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).
- **l'augmentation de l'aide de l'Union européenne et des états membres en faveur de l'agriculture des pays ACP** et, en particulier, des agriculteurs familiaux. Les projets financés doivent associer de manière effective les bénéficiaires et leurs représentants.

Cette pétition sera remise en février 2007 aux commissaires européens et aux ministres français, belge et luxembourgeois chargés du commerce extérieur, de l'agriculture et de la coopération internationale.

Vous pouvez agir!
Nous vous invitons
à signer et diffuser
la pétition ci-dessous.

PÉTITION

ADRESSÉE À LA COMMISSION
EUROPÉENNE ET AUX GOUVERNEMENTS
FRANÇAIS, BELGE ET LUXEMBOURGEOIS

- POUR DÉFENDRE LES PRODUCTEURS DE LAIT ET, PLUS GÉNÉRALEMENT, LES AGRICULTEURS FAMILIAUX AFRICAINS,
- POUR COMBATTRE AINSI LA FAIM ET LA PAUVRETÉ,
- POUR UN DROIT À LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE,

